Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 12 mai 2025

La déchetterie d'Agroparc : un projet utile mais ailleurs !



Le projet déchetterie recyclerie qui devait s'installer dans le quartier d'Agroparc d'Avignon est aujourd'hui sérieusement remis en cause. Après le refus de son permis de construire en janvier dernier, le tribunal administratif de Nîmes vient cette fois de rejeter le projet faute des autorisations administratives environnementales suffisantes. Aujourd'hui, des projets comme celui-ci rencontrent de plus en plus de difficultés à avoir l'aval des populations avoisinantes qui le font savoir et se mobilisent.

Auparavant quand des infrastructures s'implantaient sur les territoires, les populations n'exprimaient pas leur opposition comme aujourd'hui. Au contraire, c'était vécu comme un progrès qui devait participer activement à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun. Il faut se rappeler qu'au sortir de la deuxième guerre mondiale la France était totalement dévastée. Il a fallu reconstruire les routes, les ponts, les réseaux d'électricité, d'eau et surtout loger des centaines de milliers de familles qui n'avaient plus de toit. Aujourd'hui, le contexte et les préoccupations ne sont plus les mêmes. A chaque projet d'infrastructure (ou presque) on trouve des opposants déterminés et qui rassemblent de plus en plus de nos concitoyens. Ils s'organisent et se dotent de moyens juridiques pour faire obstacle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 12 mai 2025

Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association

Un exemple ? Depuis plusieurs années la communauté du Grand Avignon cherche à implanter une déchetterie recyclerie dans le quartier d'Agroparc. Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association. Baptisée ZAP (pour Zone A Protéger) cette association n'a pas ménagé ses efforts pour lutter contre cette implantation. En janvier dernier, ils ont obtenu l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif de Nîmes. Et, il y a quelques jours ce même tribunal a rejeté le projet en l'absence d'un document administratif justifiant du respect d'un certain nombre de normes anti-pollution. Ce qui rend totalement caduque le projet.

On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social

Comment faire ? Passer en force et déposer un permis de construire sur une autre parcelle disponible, avec le risque d'avoir une nouvelle fronde ? Faut-il développer les capacités des déchetteries existantes ? Et peut-on le faire ? Ces PUMA (Projet Utile Mais Ailleurs) sont un vrai casse-tête pour les élus et les services de l'État. On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social. On en est un peu revenu ! Au fond, cette affaire n'est peut-être pas uniquement l'expression d'un égoïsme exacerbé. Sans doute la démonstration qu'un modèle basé sur toujours plus de développement et de croissance ne satisfasse plus tout le monde !



© Atelier Dalby Architectures

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !